



CCRF et
LABORATOIRES

ACTUALITES

2015 - n° 15 SCL
13 avril 2015

CAP N° 2 du SCL Techniciens de Laboratoire 2 avril 2015

Cette CAP était présidée par le Chef du Service Commun des Laboratoires.

Ordre du jour	Pages
1. <i>Adoption du règlement intérieur</i>	1
2. <i>Approbation des procès-verbaux de la CAP du 25 juin 2014</i>	1
3. <i>Titularisation des stagiaires</i>	2
4. <i>Établissement du tableau de mutation 2015</i>	2
5. <i>Questions diverses</i>	3

1. Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté.

2. Approbation des procès-verbaux de la CAP du 25 juin 2014

Une OS a souhaité la modification des propos qui lui ont été attribués.

Les élus n'ayant pas participé à la CAP se sont abstenus.

Après l'intégration des modifications phraséologiques demandées, les procès-verbaux sont adoptés.

3. Titularisation des Techniciens stagiaires

Les titularisations sont approuvées à l'unanimité.

Sauf mention contraire, la titularisation prend effet au 1^{er} mars 2015 dans la spécialité Physique-Chimie.



4. Établissement du tableau de mutation 2015

Les tableaux de mutation ont été approuvés à l'unanimité.

Seules deux mutations ont été prononcées, à Bordeaux et à Montpellier. Elles prendront effet au 1^{er} septembre 2015.

L'administration réétudiera les demandes non-satisfaites lorsqu'elle décidera de l'implantation des postes des techniciens recrutés lors du prochain concours. Le Président précise qu'actuellement il ne voit aucun besoin pour les laboratoires des DOM (L972 et L974), ni pour le L35.

5. Questions diverses

L'administration a donné quelques informations sur les mouvements de personnels ainsi que sur les concours.

• Informations sur les mouvements de personnel :

- une démission
- un départ pour le SG
- le recrutement d'un Responsable National Qualité pour l'UD
- le recrutement d'un contractuel pour le L69 à partir du 1er mai 2015.

• Concours :

- 5 TCN externes + 8 TCN internes + 1 ER (Emploi Réservé)
- 5 ATPL externes + 4 ATPL internes

L'administration souhaite l'intégration des lauréats des concours dans les laboratoires en fin d'année 2015. Le stage de formation devrait débuter le 1^{er} mars 2016 à La Rochelle.

• Recours :

1 agent souhaitait effectuer un recours en notation. Pour un problème de dates, ce recours n'a pas été étudié, mais l'administration écrira à cet agent.